



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## bâtiments

Question écrite n° 4242

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le Premier ministre sur la mise en valeur des immeubles historiques occupés par ses services administratifs. Il souhaite connaître la liste des immeubles présentant un intérêt historique ou artistique ainsi que les mesures qui sont prises pour permettre au public de les visiter, l'utilisation qui est faite du caractère historique et artistique (comme par exemple des tournages de film). Il souhaite également connaître les dépenses qui ont été engagées depuis 2002 pour l'entretien et la rénovation de ces bâtiments.

### Texte de la réponse

Les services du Premier ministre occupent plusieurs immeubles domaniaux présentant un intérêt historique ou artistique : l'hôtel de Matignon (sis 57, rue de Varenne) ; l'hôtel Gouffier-de-Thoix (56, rue de Varenne) ; l'hôtel Montalivet (58, rue de Varenne) ; l'hôtel de Clermont (69, rue de Varenne) ; l'hôtel de Castries (70-74, rue de Varenne) ; l'hôtel de Cassini (32, rue de Babylone) ; l'hôtel Lebel (13, rue Vaneau) ; l'hôtel de Broglie (35, rue Saint-Dominique) ; l'hôtel de Vogüé (18, rue de Martignac) ; l'hôtel de Mailly (29, quai Voltaire). Entre 2002 et 2007, 29,9 MEUR ont été consacrés à l'entretien et à la rénovation de ce patrimoine immobilier qui ne peut être accessible au public que dans la limite autorisée par l'activité particulière des services du Premier ministre : outre les journées du patrimoine depuis 1980 (4 600 visiteurs de l'hôtel de Matignon en 2007) et les journées des jardins depuis 2004, les services du Premier ministre autorisent les visites le samedi sur demande préalable. Ces visites, qui ne doivent présenter aucun but lucratif, concernent principalement les associations de défense du patrimoine, les chercheurs de grandes écoles, mais également des classes d'écoles primaires dans le cadre d'un enseignement d'instruction civique. En ce qui concerne les tournages de film, seuls les documentaires historiques ont été autorisés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4242

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 septembre 2007, page 5476

**Réponse publiée le :** 26 août 2008, page 7295